

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.**Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Naxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz*

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Ce numéro de notre BULLETIN est le premier qui paraisse en régime de guerre.

Il gardera au moins jusqu'à la fin de l'année, afin de terminer la parution des articles déjà envoyés, sa forme habituelle, quoique réduite, sans ordres du jour ni procès-verbaux, puisque les séances sont forcément supprimées.

Le BULLETIN espère continuer ainsi à servir de lien entre tous les naturalistes, mobilisés ou non.

Il demande à ses abonnés de bien vouloir lui faire connaître leurs adresses modifiées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une séance du Conseil d'administration aura lieu le Samedi 14 Octobre à 17 heures au Siège ; les membres présents à Lyon sont instamment priés d'y assister.

BIBLIOTHÈQUE

Les Sociétaires, qui auraient encore des livres en leur possession, sont priés de bien vouloir les renvoyer ou les faire adresser dans le plus bref délai possible à la Bibliothèque.

GROUPE DE ROANNE

Nous avons appris avec peine le décès de M. Pierre CROZET, membre du bureau, un de nos premiers et dévoués adhérents. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Observations sur quelques espèces d'Agaricacées.

Par H. ROMAGNESI.

1° SUR LE COMPLEXE *Russula amoena* Q.

Lorsqu'en 1933 nous avons pris connaissance de l'intéressant article publié dans le *Bulletin de la Société mycologique de France* par notre savant collègue M. Marcel JOSSERAND, où celui-ci développait et précisait l'opinion de la plupart des mycologues français sur l'homogénéité spécifique de *Russula amoena* Q., nous l'avions approuvé sans réserve : notre expérience personnelle nous avait alors conduit à la même conclusion et nous pensions bien qu'elle était définitive. Mais hélas ! rien n'est définitif en Mycologie, et aujourd'hui, nous avons fait plusieurs observations précises, qui ont quelque peu ébranlé notre conviction ; nous voudrions les verser au dossier de cette affaire, et attirer sur elles l'attention de nos collègues, sans du reste en tirer encore de conclusion catégorique.

Il est indéniable qu'entre les formes pourpres ou violettes et la variété *citrina* Q., on rencontre dans la nature tous les intermédiaires de couleur, et du reste les arguments de M. JOSSERAND ne visent que cet unique caractère ; il est également certain que toutes les formes du groupe ont des spores cristulés et des poils très particuliers sur le chapeau, le pied et l'arête des lames. Cependant une étude, même « livresque », ne laisse pas de faire apercevoir ailleurs quelques divergences, assez sérieuses, entre les auteurs qui se sont occupés de la question.

Si l'on se rapporte aux travaux de MELZER et ZVARA d'une part, et à l'excellente description de la forme pourpre donnée en 1930, dans le *Bulletin de la Société mycologique de France*, par M. et M^{me} MOREAU, on remarque que les premiers attribuent à notre Russule une sporée « légèrement jaune, presque blanche », au point qu'ils la classent aux côtés de *R. heterophylla*, dans le groupe des espèces leucospores, une odeur de crustacé, comme *R. xerampelina*, et enfin une réaction normale, brun chocolat, au phénol. Au contraire, les deux auteurs français lui accordent une sporée crème (observation confirmée par M. JOSSERAND), une odeur de *Rosa rubiginosa*, une réaction violette au phénol, et la rapprochent intimement de *R. olivacea*. En outre, les planches publiées en 1931 par ZVARA dans le *Bulletin de la Société mycologique de France* ne présentent aucun exemplaire unicolore, mais tous sont au moins partiellement teintés de citrin, tandis que M. et M^{me} MOREAU ne connaissent que les formes entièrement pourpres.

Nous avons donc décidé d'étudier de façon précise les différentes formes de *R. amoena*, commune dans les bois que nous explorons, et nous avons pu retrouver les deux champignons ci-dessus décrits. Nous avons même eu la chance de les récolter l'été dernier le même jour, provenant de deux stations assez éloignées, ce qui nous a permis de les comparer avec soin. Or, les deux récoltes présentaient des différences si précises (sauf pour la couleur, les premiers étant à la fois pourprés et citrins), que, sur le moment, nous ne pouvions admettre qu'ils appartenissent à la même espèce. Les premiers, plus grands, plus robustes et surtout plus fermes, dégageaient à la récolte, de façon fugitive, mais *incontestable*, l'odeur caractéristique de *xerampelina*, odeur qui, du reste, évoluait par la suite vers celle de *Lactarius volemus*, comme l'*amoena* type, mais en beaucoup moins fort, et si l'on peut dire, dans une autre tonalité ; la sporée était presque blanche, la réaction au phénol lente et normale : j'étais donc en présence de l'espèce de MELZER et ZVARA, dont ZVARA a établi la synonymie avec *R. Du Portii* Phil.

L'autre espèce était plus petite, sa chair était beaucoup plus molle, surtout à la fin, son chapeau plus velouté, sa couleur uniforme ; sa sporée était bien ocracé clair, un peu comme *R. puellaris*, ou même *xerampelina*, ainsi que M. JOSSERAND l'a indiqué, et visiblement plus foncée que l'autre récolte ; l'odeur était bien celle de *L. volemus* et *R. pectinata*, et ne se rapprochait *jamais* tant soit peu, même sur les jeunes, de celle d'écrevisses cuites. Enfin, la réaction au phénol, beaucoup plus rapide, était semblable, en nuances et en intensité, à celle de *R. olivacea* à laquelle d'ailleurs notre Russule ressemblait vivement. Il ne pouvait s'agir que de l'espèce de M. et M^{me} MOREAU, qui est aussi l'*amoena* type de QUELET, puisque celui-ci ne parle pas de couleur jaune ni verte dans la diagnose originale.

Microscopiquement, à part une petite différence dans la dimension des spores, ce qui n'a pas grande signification, nous avons remarqué que la première présentait de volumineuses cystides faciales, ne noircissant pas à la sulfovanilline, et que la seconde en était totalement dépourvue. Mais cela demanderait vérification sur d'autres récoltes, provenant de régions plus variées.

Considéré *isolément*, aucun de ces caractères — couleur de la sporée, consistance de la chair, odeur, réaction au phénol, présence ou absence de cystides, — ne pourrait suffire à scinder le groupe *amoena* en deux espèces ; mais ce qui est troublant, c'est la réunion *constante*, autant que nous en pouvons juger, de ces cinq caractères.

Nous soupçonnons d'ailleurs, tant d'après nos observations que celles, en qui on peut avoir toute confiance, de M. JOSSERAND, qu'il doit exister des formes discolorées de la seconde Russule, en qui nous voyons la *R. amoena* type ; elles ressemblent tellement alors à l'autre espèce, qu'il est peut-être difficile de ne pas les confondre sur le terrain. Mais les caractères que nous avons signalés, en particulier la couleur de la sporée et la réaction au phénol, doivent toujours permettre de les séparer au laboratoire. Si cette hypothèse se vérifie par d'autres observations postérieures, ce serait peut-être cette variété qu'il conviendrait d'appeler var. *violeipes* Q., tandis que le nom de *R. Du Portii* Ph. pourrait être repris pour la première ; enfin, c'est à *R. Du Portii* qu'il faudrait rattacher les var. *citrina* Q. (non Gill.), et *olivacea* Maire.

Nous savons trop combien le genre *Russula* est complexe, et combien ses représentants sont variables, à peu près dans tous leurs caractères, pour oser conclure catégoriquement : mais nous serions heureux si, dans un sens ou dans l'autre, des observations postérieures de nos collègues pouvaient, à la lumière des présentes remarques, permettre d'apporter une solution nette à ce problème délicat.

2° LES CARACTÈRES CHIMIQUES DE *Leucocoprinus Badhami* (BK. & BR.),
HEIM & ROMAGN.

Nous avons reçu un bel exemplaire de cette intéressante espèce des environs de Corbeil, où elle avait été récoltée par M. TIMBERT. Elle est très caractérisée par la couleur rose carminé que prend bientôt son chapeau, et surtout par la chair qui devient à la coupe ou au froissement d'un jaune safran vif, teinte qui évolue ensuite vers le brun madère sale, comme chez beaucoup de Psalliotés. Nous en avons profité pour étudier un certain nombre de ses caractères chimiques :

Ammoniaque. — Sur le pied : vert (Code Séguy : 403-404). — Lames : vert, avec un cerne lilacin.

Potasse. — Sur le pied : traces de vert. — Sur les lames : noisette avec un cerne vert (réaction moins nette que la précédente).

Alcool. — Dans l'écorce du pied : jaune vif. — Sur les lames : plus lentement jaune, virant au roux orangé.

Acide sulfurique. — Presque 0, sauf un peu brunâtre à la base du pied.

Phénol. — Dans la chair du chapeau, 0. — Dans l'écorce du pied, jaune safrané, à l'intérieur faiblement brunâtre. — Sur les lames : d'un joli orangé, puis rose saumoné.

Gaiac. — 0, sauf faiblement et lentement à la base du pied.

Sulfate de fer. — Faible, jaunâtre pâle dans le pied.

Les trois premières réactions, en particulier, sont intéressantes par leur rareté. L'ammoniaque, du reste, verdit les feuilletés d'une autre Lépiote, la *Lepiota rufovelutina* Vel. (d'après KÜHNER et R. MAIRE), et il est possible qu'elle soit plus fréquente dans ce genre qu'on ne le croit. Nous avons aussi constaté que les feuilletés de quelques Psalliotés jaunissantes prenaient en présence de ce réactif une teinte olivacée, ce qui viendrait confirmer la parenté, que nous avons soutenue avec M. HEIM, des *Leucocoprinus* avec le genre *Agaricus*.

Quant à la réaction à l'alcool, on ne la connaît que chez le *Leucopaxillus pseudo-acerbus* (COST. et DUF.) Bours.

3° DESCRIPTION DE *Rhodophyllus molliusculus* QUÉL. EX LASCH. (fig. 1).

Caractères macroscopiques. — Chapeau d'abord convexe ou plan avec la marge étroitement abrupte (et légèrement incurvée), puis s'évasant un peu, non mammelonné, ni ombiliqué, tout au plus un peu creusé au centre, très mince, à la fin parfois un peu fondu sur le bord, non hygrophane, et ne prenant un aspect un peu transparent que s'il est trop humide ou s'il se flétrit, blanc brillant, satiné-lustré, et d'aspect un peu soyeux-givré, mesurant 5 à 12 mm.

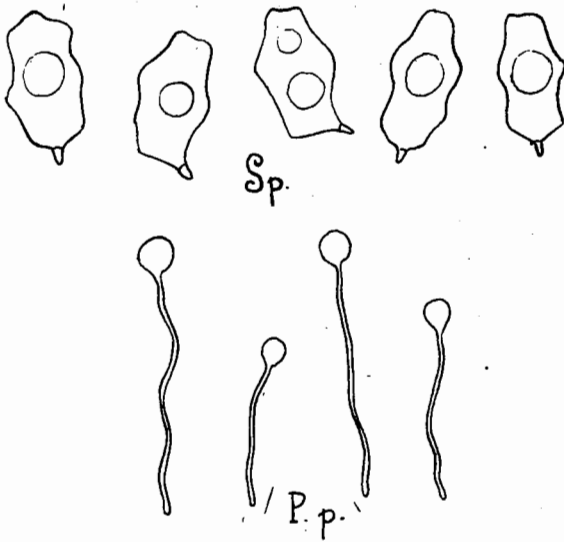


FIG. 1. — *Rhodophyllus mollusculus* Quél. ex Lasch :
Sp., spores ($\times 2.000$), et *P. p.* poils piléïques ($\times 500$).

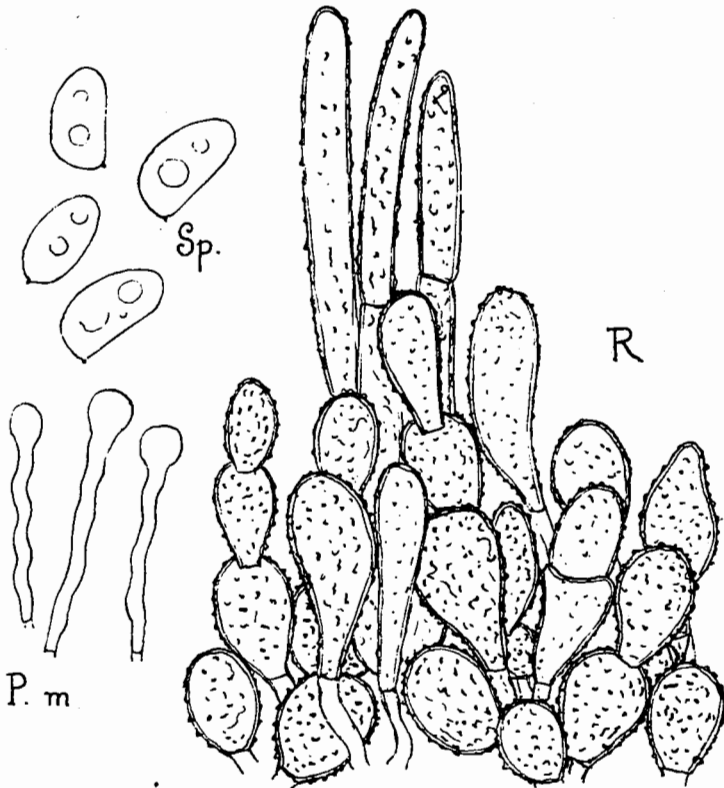


FIG. 2. — *Pholiota muricata* Fr. :
Sp., spores ($\times 2.000$), *P. m.*, poils marginaux ($\times 500$), et *R.*, revêtement ($\times 500$).

Stipe cylindrique, en général non renflé en bas, mais souvent un peu incurvé 10-20-35 × 0,7-1 mm., farci, fragile, vitre creux, glabre et brillant, un peu striillé-fibrillé sous la loupe, mais en général d'aspect glabre, blanc, puis souvent teinté de jaunâtre ou entièrement paille jaunâtre sale.

Chair très mince, fragile, blanche, à odeur extrêmement fugitive de farine et souvent même complètement inodore.

Lamelles *espacées* ou peu serrées (coefficient de serrage, par exemple 12-13), épaisses, rarement fourchues ou connées, un peu inégales (1 longueur de lamellules), assez larges à assez étroites (1-2 mm.), *adnées*, et même le plus souvent visiblement *subdécurrentes* à la fin, blanches, puis rosées.

Caractères microscopiques. — Spores *asymétriques simples* à *complexes*, de contours assez anguleux et même presque gibbeux, parfois assez étroites, 9-11 × (5)-6-6. 5-6, 7 μ.

Basides ovoïdes claviformes, à 4 fins stérigmates, 27-35 (40) × 9-11 μ. Pas de cellules marginales.

Cuticule constituée par de grosses hyphes cloisonnées, qui émettent de part et là de longs et *remarquables poils* très grêles et flexueux, terminées par une grosse tête sphérique brusquement différenciée et atteignant 6,5-10 μ de longs, au total de 45-80 μ en moyenne.

Habitat. — Sur l'humus des bois feuillus ombragés et humides, en septembre 1932, à Cerçay ; en juillet 1933 à Yerres ; en septembre 1933, en juillet 1937 et 1938 à Villecresnes, et en septembre 1933 au bois de Vincennes (près de Paris).

Observations. — Cette espèce est assez commune, et probablement largement répandue, puisque notre excellent collègue M. HUYSMAN l'a également récoltée en Hollande. Par sa couleur blanche, ses spores sans dièdre, elle appartient bien à notre section des *Cancrini* ; elle est fortement individualisée surtout par ses remarquables poils piléiques, dont nous ne connaissons d'équivalents chez aucune autre espèce de *Rhodophyllus*.

Nous la connaissons depuis très longtemps, mais nous en avons aujourd'hui jusqu'ici la publication, car nous ne savions comment la nommer : elle était d'ailleurs connue de COCKE qui la figure, improprement selon nous, sous le nom de *Rh. sericellus*, et faute de mieux, c'est sous ce nom que nous l'avons signalée dans notre « Florule mycologique des bois de La Grange et de l'Étoile » (*Rev. de Mycologie*, t. II, fasc. 2, 1937). Mais le véritable *sericellus* étant une Leptonie typique, nous avons un instant songé à la déterminer *Eccilia acus* Smith ; nous y avons finalement renoncé parce que l'espèce anglaise est décrite avec un chapeau infundibuliforme, des lames très décourbées, et un voile farineux net. Or, tout dernièrement, nous l'avons enfin découverte dans un des fascicules des « Champignons du Jura et des Vosges » de Quélet (*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2^e série, volume) sous le nom de *Rh. molliusculus* Lasch ; QUÉLET ajoutait même que son champignon pouvait n'être qu'une variété grêle de *sericellus* ! Bien que tous les autres mycologues, FRIES compris, considèrent le champignon de LASCH comme un simple synonyme de *sericellus*, nous pensons qu'on peut reprendre la détermination de Quélet, car, tout en étant suffisamment vraisemblable, elle évite de créer un nom nouveau pour ce remarquable petit champignon.

4° DESCRIPTION ET POSITION TAXONOMIQUE DE *Pholiota muricata* Fr.
(fig. 2).

Caractères macroscopiques. — Carpophores isolés ou groupés par deux, mais grégaires, se présentant d'abord sous la forme d'un petit tubercule hérissé, de faisceaux coniques leur donnant un aspect craquelé.

Chapeau hémisphérique, puis convexe, non mamelonné, 6-10 mm., avec la marge dentelée par les mèches, restes de l'anneau, très régulier charnu, non hygrophane, de fond *jaune indien brunâtre* (non très clair, mais assez intense), hérissé de *faisceaux* p. ou m. nettement *dressés*, de *mèches brunes* fugaces (elles peuvent s'enlever à l'ongle), à la fin avec des plages nues, surtout au centre ; l'aspect général est un peu *farineux*.

Stipe en général un peu recourbé et plus ou moins *renflé* vers la base, 18-25 × 1,5 mm., atteignant 3 mm. en bas, plein, ferme, présentant au sommet une partie *jaunâtre* et un peu *farineuse*, nettement délimitée par une sorte de *bourrelet pelucheux* au-dessous duquel le pied est bien rougeâtre ou fauvâtre *foncé*, et entièrement recouvert de *peluches squamuleuses* comme le chapeau.

Chair épaisse, ferme, jaunâtre fauvâtre, à odeur de mie de pain.

Lamelles serrées, inégales (2-3 longueurs de lamellules), adnexées, presque libres, pas très larges, non ventruées, un peu recourbées en avant, *jaunâtres*, puis jaune un peu fauvâtre, avec l'arête distinctement fimbriée.

Caractères microscopiques. — Spores *phaséoliformes*, obtuses en haut, jaune clair sous le microscope, guttulées, 7-8, 25 × 4-5 μ .

Basides longuement claviformes, à 4 stérigmates longs et ténus, 28-30 × 6,5 μ .

Pas de cystides faciales.

Cellules marginales *flexueuses*, claviformes-renflées vers le haut, 50-65 × 5-6,5 μ (la tête mesure 9-12 μ de diamètre).

Hyphes du médiostate régulières, grêles, incolores, larges de 6,5-9 μ en moyenne.

Revêtement constitué par un amas de jolies cellules à *parois épaisses*, brun jaune vif et *incrustées*, claviformes ou sphéropédonculées, superposées en chapelets ou isolées (beaucoup d'articles ont presque la silhouette d'un sphérocyte), les unes de 20-25 × 28-45 μ , les autres de 42-65 × 18-25 μ , avec en outre des hyphes cylindracées larges de 12-16 μ seulement, également colorées et *incrustées*, jaillissant en faisceaux au-dessus du revêtement lui-même. Le revêtement ressemble donc à celui d'un *Cystoderma* ou de *Coprinus similis*.

Habitat. — Sur une branche tombée de feuillu, au clos Culbuteau, à Yerres (S.-et-O.), le 1^{er} août 1938.

Observations. — Cette jolie espèce, remarquable surtout par son magnifique revêtement, ressemble étroitement à *Phaeomarasmium erinaceus* (Fr.) Scherff. et au moment de la récolte, nous l'avions prise pour ce dernier. Mais elle a une couleur plus jaune, surtout sur les lamelles, et ses caractères microscopiques, taille des spores, aspect des cellules marginales et de la cuticule, l'en distinguent très nettement. D'ailleurs, on ne peut nier ses affinités taxonomiques avec le *Phaeomarasmium*, dont, malgré ces différences, elle demeure voisine par son aspect extérieur, son habitat, l'importance du

voile, l'absence de cystides, la spore réniforme jaune clair, et même la consistance.

D'autre part, elle fait également songer aux *Naucoria* sensu stricto (groupe *centunculus*), surtout à *N. Wieslandri* Fr. (cf. R. SINGER, « Notes sur quelques Basidiomycètes », III^e partie, *Rev. de Mycologie*, t. II, fasc. 6, 1937), dont les caractères microscopiques sont presque identiques, mais dont le stipe est presque nu et les écailles plus fines et beaucoup moins fournies. On voit donc, d'une part, que certaines Pholiotés sont affines aux Naucoriés, et d'autre part, qu'on peut entrevoir une parenté étroite, par le double intermédiaire de *N. Wieslandri* et de *Ph. muricata*, entre les *Phaeomarasmius* et les *Naucoria* sensu stricto.

5^o POSITION TAXONOMIQUE DE *Psilocybe semilanceata* Fr.

Dans notre « Essai d'une classification générique des Agarics ianthinospores et mélanosporés » (*Rev. de Mycologie*, t. I, fasc. 1, 1936), nous avons indiqué que nous n'étions pas alors en mesure de préciser « dans quelle mesure et pour quelles espèces le genre *Psilocybe* pouvait être maintenu ». Or, au cours de la session de 1938 de la Société mycologique de France, nous avons pu recueillir et étudier le *Psilocybe semilanceata*, assez répandu dans l'herbe des chemins de tout le territoire d'Eupen (Belgique), et nous avons constaté, que, tout comme M. SINGER l'avait indiqué dans son intéressant « Das System der Agaricales » (*Annales mycologici*, vol. XXXIV, nos 4-5, 1936), cette espèce appartenait par sa cuticule filamenteuse à notre « série des Strophaires », et méritait de constituer un genre spécial, *Psilocybe* Fr. sensu stricto, intermédiaire entre les *Deconica* et les *Stropharia*. Pour compléter notre *Essai*, nous donnons ci-après une diagnose détaillée de ce genre :

Chapeau *campanulé* ou *conique*, ne s'étalant pas, à marge incurvée dans la jeunesse, typiquement muni d'un mamelon ou même d'un mucron aigu, submembraneux, *viscidule*, pâlisant par le sec. *Voile absolument nul* (ni anneau, ni cortine). Stipe grêle et élancé, cassant, non tenace. Lamelles *ascendantes*, brun purpurin comme chez les *Drosophila*, avec l'arête un peu plus pâle. — Spores ellipsoïdes, à large pore germinatif, de taille élevée (supérieure à 11 μ), à membranes épaisses, apparaissant olivacé pâle dans l'ammoniaque. Basides à quatre *volumineux stérigmates*, semblant même parfois séparés de la baside par une cloison (?). Cystides faciales nulles. Cellules marginales lagéniformes ou subfusiformes, semblables à ceux des *Deconica*. Chair et cuticule de structure *filamenteuse* et épicutis constitué par un lacin d'hyphes capilliformes, d'aspect gélifié, très grêles (1,5-2 μ).

Une seule espèce connue, type du genre *Psilocybe semilanceata* Fr. Peut-être faut-il lui joindre les *Psilocybe callosa* et *agraria*, qui sont très mal connus et dont on ignore les caractères micrographiques.

Ce genre est affine d'une part aux *Deconica* par la forme des poils marginaux et l'absence de cystides faciales, d'autre part aux *Stropharia* par les caractères des spores et la structure de la cuticule ; il se distingue de l'une et l'autre par l'absence complète de voile, le chapeau conique et les lames ascendantes, ce qui lui donne un peu le port d'un *Drosophila*.

(Travail du Laboratoire de Cryptogamie du Museum national).